REÇU EN PREFECTURE le 29/11/2022

Application agréée E-legalite.com 9_AU-084-218400802-20221124-31_AU168-AU

AU/31/1.7.1/20221124/168

OBJET : Avenant au marché public de travaux concernant l'aménagement d'un poste de police municipale

Le Maire de MONTEUX,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n° DE/31/541/20201027/02 du 27 octobre 2020 par laquelle le Conseil Municipal de MONTEUX délègue au Maire, pour la durée du mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre toutes les décisions sur les matières énumérées à l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU les décisions municipales n° AU/31/1.1.3/20220525/54 et n° AU/31/1.1.3/20220608/65 relatives à la signature de marchés publics de travaux ayant pour objet l'aménagement d'un poste de police municipale;

VU le code de la commande publique, notamment ses articles L2194-1 et R2194-8;

CONSIDERANT que les travaux de terrassements, réalisés par l'entreprise titulaire du lot démolitions - gros œuvre dans la cour intérieure de l'immeuble réhabilité, ont mis à jour un réseau souterrain ancien non répertorié dans le relevé d'état des lieux ni dans les plans de récolement disponibles ;

CONSIDERANT que ce réseau longeant la limite Nord de la parcelle semble être un ancien réseau pluvial sur lequel il est préférable d'aménager un accès ;

CONSIDERANT que ces travaux supplémentaires constituent une modification de faible montant du marché public conclu avec l'entreprise titulaire du lot démolitions - gros œuvre, au sens de l'article R2194-8 du code de la commande publique,

DECIDE

<u>Article 1</u>: De signer l'avenant n° 1 au marché public conclu avec l'entreprise RP MAÇONNERIE pour le lot n° 2 des travaux d'aménagement d'un poste de police municipale :

- dont l'objet est la réalisation de travaux supplémentaires consistant en la création d'un renfort en partie haute du réseau découvert lors des travaux de terrassements, afin de permettre le passage des véhicules, ainsi que la création d'un regard de visite;
- dont l'incidence financière est la suivante : + 1 800,00 euros HT, soit une augmentation du montant initial du marché de 0,72%, ce qui porte le nouveau montant du marché à 252 168,50 euros HT.

<u>Article 2</u>: Le nouveau montant total des marchés publics de travaux conclu pour ce projet s'élève donc à 651 341,64 euros HT.

<u>Article 3</u>: Les crédits nécessaires au règlement de ces prestations seront inscrits au budget de la Commune.

MONTEUX, le 24 novembre 2022

Acte Exécutoire

Envoyé le : 29. 11. 2022

Publié le : 29.11.2022-

Christian GROS

Maire de MONTEUX